



EAU ADOUCIE DEIONISEE DEMINERALISEE

Eau déminéralisée, adoucie, déionisée et osmosée, de qualité ultra pure. Elle convient à tous types de batteries, accumulateurs, fer à repasser, appareils à vapeurs, agent de fabrication, appareils médicaux, appareils industriels...

Référence Emballage

105051	BB10L
104302	BB5L
104303	BB25L
102230	01FC1L



Densité	COV%	pH
1	0	6

Domaine d'utilisation

Notre eau déminéralisée, produite en continu par nos installations, convient pour:

- en laboratoire pour le nettoyage, rinçage, calibration et dilution.
- en automobile pour les accumulateurs, la dilution (p.e. lave-glace), le rinçage.
- en collectivité pour la mise en vapeurs (p.e. fers à repasser, centrale de chauffe), dilution.

Pour grand volume (par IBC de 1000 litres), nous contacter pour une offre spécifique.

Propriétés

Composition: H2O ultrapure produit chez Ideal Chimic.

L'eau déionisée-déminéralisée est obtenue par les différents traitements successifs suivants :

- Filtration grossière
- Adoucissement (échange des ions magnésium et calcium par des ions de sodium)
- Déchloration par passage sur un filtre à charbon actif, micro-filtration (élimination d'éventuelles particules de charbon actif)
- Osmose inverse (purification physico-chimique et bactériologique)
- Déminéralisation (passage sur des résines échangeuses d'ions).

Valeurs en sortie d'installation:

Conductivité	< 5.0 µS/cm	Mn-COD : < 20 mg/L	Cl : < 1.0 mg/L
Valeur pH :	~ 6.0	SO4 : < 0.1 mg/L	Ca2+ : < 0.13 mg/L
Dureté totale :	< 0.2°f (0.05 mmol/L)	NO3 : < 1.0 (0.03) mg/L	Mg2+ : < 0.15 mg/L
Apparence :	Liquide, translucide, incolore, inodore	PO4 : < 6.0 (0.2) mg/L	
Densité à 20 °C :	~ 1.000		

Informations / Homologation / Recyclage

Eau (H2O) conforme à la norme SICC BT102-01.

Pour tous problèmes particuliers, veuillez contacter nos techniciens qui vous conseilleront sans engagement de votre part. Les informations contenues dans cette notice sont données à titre indicatif et sans garantie express. Aucun contrôle n'étant possible à l'utilisation, notre responsabilité ne saurait être engagée lors d'un éventuel dommage. Tout changement de formulation dû à une amélioration est réservé.